



Projet KARAMA

Rapport final de l'appui à la mise en place d'outils de mesure des impacts sociaux et économiques de l'accompagnement des femmes victimes de violences en Egypte, Maroc et Tunisie

Ada Bazan
Arnaud Laaban
Klára Hellebrandová

Sommaire

SOMMAIRE	2
-----------------	----------

INTRODUCTION	3
---------------------	----------

<u>I-</u>	9
------------------	----------

<u>II-</u>	12
-------------------	-----------

<u>III-</u>	17
--------------------	-----------

<u>IV-</u>	23
-------------------	-----------

<u>V-</u>	25
------------------	-----------

Introduction

Karama : un projet dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la violence faite aux femmes

Comme dans une grande majorité des pays au monde, le sujet des violences faites aux femmes est aussi urgent dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Maroc et Tunisie), en dépit d'avancés considérables sur le plan législatif et de l'empowerment progressif des personnes qui luttent pour les droits des femmes et contre les violences faites aux femmes sur plusieurs niveaux.

Si dans les dernières années le harcèlement et la violence (verbale, physique, sexuelle ou sexualisée) faite aux femmes dans la rue sont de plus en plus visibilisés par les médias et des campagnes de sensibilisation de la société civile et des pouvoirs publics, la violence que subissent les femmes dans le cadre familial et matrimonial est encore largement invisibilisée voire naturalisée car considérée comme une « affaire privée ». Par exemple, l'enquête nationale menée par le Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc ¹, réalisée avec l'appui de ONU Femme en 2019 au Maroc, a mis en exergue le caractère structurel de la violence faite aux femmes. 57% des répondantes ont affirmé avoir souffert d'actes de violence. Si ce pourcentage est un peu plus bas que celui de l'année précédente (62,8%), les violences économiques et sexuelles, quant à elles, ont augmenté de 8% à 15% et de 9% à 14% respectivement.

En Tunisie, selon l'enquête nationale sur les violences à l'égard des femmes réalisée par l'Office National pour la Famille et la Population (ONFP) en 2010, 47,6% des femmes âgées de 18 à 64 ans déclaraient avoir subi une ou plusieurs formes de violences au cours de leur vie. La violence conjugale représente 47.2% des cas de la violence physique, 68.5 % de la violence psychologique, 78.2% de la violence sexuelle et 77.9% de la violence économique².

En Égypte, selon l'enquête nationale réalisée en 2014 plus d'un tiers (36%) des femmes jamais mariées âgées de (15-49) ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans. L'indice d'inégalité de genre de l'Égypte est de 116 sur 189 pays selon le Rapport sur le développement humain publié en 2018. Malgré toutes les améliorations substantielles des taux d'alphabétisation des femmes, des taux de scolarisation, de la participation au marché du travail et du chômage, l'écart avec la situation des hommes est encore très important. Par exemple, le taux d'analphabétisme chez les femmes est encore presque deux fois plus élevé que chez les hommes³ en Égypte.

La violence faite aux femmes dans le cadre familial et du mariage est encore largement invisibilisée et sous-reportée. Le rapport de l'enquête nationale au Maroc affirme que seuls 10,5% des actes de violences faites aux femmes, toutes formes confondues, ont été enregistrés par les services de police, ou tout autre autorité compétente. Ce chiffre descend à 8% dans le cas des violences conjugales. En effet, dans l'enquête nationale 48% des femmes et 70% des hommes ont déclaré percevoir la violence conjugale comme une affaire privée. Et plus encore, 31% des hommes et 27% des femmes affirment que le conjoint ou le partenaire intime a le droit de punir sa conjointe lorsque ce dernier estime qu'elle a commis une faute.

¹ https://www.hcp.ma/downloads/Violence-a-l-egard-des-femmes_t13077.html

² Programme conjoint pour l'amélioration de la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences, République tunisienne, Nations Unies, 2017, accessible sur : https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Prog_Conjoint_UNFPA_210617.pdf, consulté le 28 avril 2021

³ Gender based Violence – Egypt, UNFPA, <https://egypt.unfpa.org/en/node/22540>, consulté le 26 avril 2021

Cette situation contraste et en même temps s'explique dans une certaine mesure, par l'existence du cadre législatif – national et international – vis-à-vis de la violence faite aux femmes, les droits des femmes et les programmes qui visent leur empowerment tant au niveau économique que social. Dans les trois pays concernés par le projet Karama, à savoir Maroc, Egypte et Tunisie, il existe actuellement un cadre législatif national et international plus ou moins avancé qui cherche à constituer une base pour la lutte contre les violences faites aux femmes et renforcer leur empowerment.

Les trois pays concernés ont signé et adopté la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Cependant, l'Egypte qui l'a signée en 1981 et en 2004 a retiré sa réserve à l'article 9(2), maintien des réserves sur l'article 2 (mesures politiques), l'article 16 (égalité dans le mariage et la vie familiale) et l'article 29(2) (administration de la convention et arbitrage des différends). Quant au Maroc qui l'a signé en 1993, il maintient une réserve à l'article 29(1) (relatif au processus de règlement des différends), une déclaration à l'article 15(4) (indiquant que les femmes peuvent choisir leur résidence et leur domicile uniquement s'ils sont compatibles avec les dispositions pertinentes du Code de la famille), et une déclaration à l'article 2 (déclarant que le gouvernement du Maroc est prêt à appliquer les dispositions de l'article tant que celles-ci ne sont pas en conflit avec la loi islamique).

Le cadre législatif sur les droits de femmes est également accompagné par des Plans et Stratégies nationaux comme c'est le cas en Egypte qui a en 2017 adopté la stratégie Nationale de l'empowerment des femmes 2030 contenant 4 composantes : autonomisation et leadership politique (1) ; autonomisation sociale (2), autonomisation économique (3) et protection (4), qui visent à éliminer les phénomènes négatifs et les pratiques néfastes qui menacent la vie, la sécurité et la dignité des femmes et empêchent leur participation effective dans tous les domaines, y compris toutes les formes de violence à leur encontre, et à protéger les femmes des dangers environnementaux qui peuvent les affecter physiquement, socialement ou économiquement. L'État reconnaît d'ailleurs la gravité des violences faites aux femmes en adaptant une stratégie nationale pour lutter contre les violences faites aux femmes pour la période 2015-2020. Il s'agit d'un plan quinquennal qui s'appuie sur 24 protocoles signés avec chacun des ministères (Justice, Intérieur, Éducation, Jeunesse et Dotations religieuses), l'Église orthodoxe et de nombreux conseils nationaux spécialisés et organisations de la société civile et qui travaillent quatre thématiques : prévention (1), protection (2), interventions (3) et poursuites et litiges (4).

Néanmoins, en dépit de l'existence d'un cadre législatif national et international, ainsi que de plans d'actions mis en place pour lutter contre les violences faites aux femmes, des lois qui limitent l'autonomisation des femmes et favorisent leur discrimination persistent. C'est notamment le cas des lois sur le divorce et le statut des femmes au sein des familles et des mariages. En Tunisie par exemple, en dépit des réformes au code du statut personnel de 1956 et 1993 qui ont apporté certaines améliorations au statut des femmes, le mariage est soumis à une dot (mahr) versée par le mari à la femme, le père est reconnu comme le chef de famille et les mères célibataires ne sont toujours pas reconnues tandis que leurs enfants nés hors mariage ne bénéficient pas des mêmes droits que les enfants nés dans le cadre d'un mariage. Au Maroc en dépit de l'approbation de la loi 103-13 sur la violence faite aux femmes, selon les rapports des organisations de la société civile, entre autres de la Fédération des Ligues des Droits des Femmes (FLDF), la loi n'a pas été mise en œuvre d'une manière efficace. De même, comme le montre le rapport de la FLDF sur la violence faite aux femmes pendant le confinement et l'état d'urgence sanitaire, L'État a échoué à mettre en place un système intégré de prise en charge des femmes victimes et des survivantes de violences. Un tel système est d'autant plus urgent que, comme le montrent les chiffres de FLDF, les agressions et violences faites aux femmes ont lieu dans la plupart des cas dans le cadre des relations maritales ou conjugales dont il est difficile de se soustraire dans un contexte de confinement et de la pandémie.

Face aux nombreuses situations de vulnérabilité aggravées par les violences de tous types et par la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, Karama a pour objectif principal de **contribuer à la réduction de ces violences en apportant une réponse intégrée** allant de la prévention à la prise en charge des victimes/survivantes des violences des quartiers populaires dans les quatre pays partenaires Égypte, Maroc, Tunisie. Toutefois, les activités réalisées en Algérie n'ayant pas pu être lancées en plus de ne pas être destinées directement aux femmes, l'étude a porté exclusivement sur les 3 autres pays (Égypte, Maroc, Tunisie).

Pour la réalisation de ce projet Batik Internationale a construit de nouveaux partenariats au Maroc, avec la Fédération de la Ligue des Droits des femmes - FLDF – section Rabat, et en Tunisie, avec l'association Beity. Ces deux organisations féministes, sont reconnues dans leur pays pour leur investissement dans la lutte contre la violence faite aux femmes.

La Fédération de la Ligue des Droits des Femmes – FLDF – section Rabat (Maroc) est une organisation disposant d'une expérience et d'une expertise importantes de l'accompagnement des femmes victimes de violence et du travail de plaidoyer et de sensibilisation ainsi que du monitoring et du suivi de l'application de la législation relative à la protection des femmes. Son travail est guidé par quatre axes principaux : 1) un travail de proximité et d'accompagnement sur le terrain auprès des femmes victimes de violences, avec un centre d'écoute – qui en raison de la crise sanitaire fonctionne actuellement à distance -, un service d'orientation juridique ainsi que la mise à disposition d'un centre d'hébergement provisoire à Rabat et Casablanca même si ces derniers ont dû être temporairement fermés en raison des restrictions sanitaires et de problèmes financiers ; 2) le deuxième axe est celui du plaidoyer, notamment en se fondant sur des données de terrain pour défendre l'application effective des lois ou des modifications lorsque cela est nécessaire ; 3) le troisième axe est celui de l'empowerment économique des femmes à travers des formations professionnelles, elles aussi suspendues en raison de la pandémie et la crise sanitaire. Finalement, 4) la FLDF effectue également un travail de sensibilisation, notamment auprès des femmes et des jeunes.

L'association Beity (Tunisie), est une organisation féministe dont l'objectif principal est de lutter par tous les moyens contre les discriminations, les violences de genre et la vulnérabilité économique et sociale des femmes. Ses principales activités sont les actions solidaires en accueil, l'écoute, l'accompagnement social et administratif notamment à travers l'Unité d'accueil et d'orientation des femmes victimes de discriminations, de violences de genre et d'exclusion (UJ) mise en place depuis 2012; le suivi de la santé physique et morale ; des conseils juridiques et des aides judiciaires ; l'hébergement et l'inclusion économique et sociale des femmes. En 2018, avec le soutien de la Fondation DROSOS, Beity a inauguré le Centre de Formation Professionnelle BEYT-SAWA. Cette formation a pour objectif global l'autonomie et l'insertion socio-économique des femmes vulnérables et pour objectif spécifique la génération d'opportunités d'emploi pour elles dans le domaine de la prise en charge bienveillante d'autrui et de l'aide à la personne contre la dépendance du fait de l'âge, de la maladie, de l'isolement et autres facteurs⁴. De même, Beity réalise un travail de plaidoyer pour un changement du cadre législatif et social favorisant l'égalité des droits et des chances et la promotion des droits humains universels.

L'Egyptian Association for Comprehensive Development (EACD - Égypte) est un partenaire de longue date de Batik avec une expérience reconnue dans l'accompagnement des projets

⁴ Rapport Général Beity 2020, accessible sur : <https://beity-tunisie.org/2021/02/rapport-general-beity-2020/>, consulté le 10 avril 2021

d'autonomisation économique et de micro-entrepreneuriat, sans pourtant avoir une expérience directe de travail antérieur au projet KARAMA sur les violences faites aux femmes. Créée en 1984 EACD vise les groupes marginalisés dans les régions urbaines et rurales, notamment dans les régions les plus démunies de services et les plus affectées par les conflits entre les différentes classes sociales. EACD travaille à partir d'une approche globale qui contribue au développement de toute la famille et à tous les niveaux : éducation, santé, développement économique et rural. Ainsi, EACD mène des programmes de santé et d'éducation (l'alphabétisation des adultes, écoles communautaires etc.) mais également des activités qui visent le développement économique via des formations professionnelles (des jeunes, femmes, hommes selon leurs besoins et ceux du marché de travail) tant pour la recherche d'un emploi que pour le développement d'initiatives entrepreneuriales; des formations sur les *soft skills* (rédaction des CV, la préparation pour les entretiens d'embauches); l'accompagnement à la création d'une activité entrepreneuriale, l'accompagnement à la gestion d'un projet ou un service des prêts. Tous les programmes visent principalement les femmes, enfants et jeunes les plus marginalisés. A ces programmes s'ajoute une action sur le développement et l'environnement qui concerne également la partie agricole.

Le partenaire initial du projet Karama en Algérie était **l'AFAD (d'Association Femmes Action Développement)** qui appuie des associations partenaires présentes dans les quartiers d'Annaba, Sikkda, Guelma, El Tarf et Souk-Ahras à l'identification des femmes et la sensibilisation de responsables communautaires grâce à des chargées de projets et animatrices. Néanmoins, l'AFAD a éprouvé des difficultés à obtenir une autorisation gouvernementale de réception de fonds venant de l'étranger. Ceci est notamment lié à l'avènement du Hirak en 2019 et à un contexte politique global plus contraignant pour les OSC, les empêchant de mener à bien leurs actions. C'est courant juin 2021 que BATIK Int. s'est orientée vers le réseau NADA pour mener à bien le projet Karama.

Le réseau NADA, quant à lui, travaille principalement sur la prévention et l'orientation des mineur.es victimes de violence dans différentes wilayas algériennes, en s'appuyant sur des associations membres du réseau. Etant donné que l'intégration du réseau NADA s'est fait après le démarrage de co-construction du DSE, BATIK Int. a décidé de continuer uniquement avec l'Egypte, le Maroc et la Tunisie. Tous les outils et la méthodologie seront partagés avec NADA et l'association sera accompagnée à l'adaptation de ces outils dans le contexte algérien.

Créée en 1998, **Batik International** est une organisation de solidarité internationale qui travaille à la réduction des inégalités des personnes les plus vulnérables, les femmes, les jeunes femmes et jeunes hommes, les personnes âgées, les personnes non binaires et les migrant.es. Pour cela, Batik international réalise des projets d'insertion socio-économique et d'accès aux droits. Elle intervient, depuis 2002, dans la région MENA (Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie) et au Vietnam où elle a développé une connaissance importante des contextes locaux et des organisations sociales, en construisant des partenariats forts dans la durée. Batik International intègre la perspective de genre autant dans son fonctionnement que dans la construction de ses projets : à travers l'analyse des contextes avec une perspective de genre pour élaborer des stratégies d'intervention qui répondent aux besoins et aux intérêts stratégiques des participantes aux projets, mais également dans le suivi - évaluation, en élaborant des outils et des indicateurs sensibles au genre. L'organisation privilégie trois modalités d'intervention : l'empowerment, notamment des femmes, le renforcement des capacités locales d'organisations partenaires et le plaidoyer. Si BATIK International a abordé la violence faite aux femmes dans différents projets à travers sa dimension structurelle, économique, symbolique voire politique, c'est à travers le projet KARAMA qu'elle est directement amenée à travailler sur la dimension physique et psychologique de la violence faite aux femmes.

Avant-propos méthodologique

Concernant le présent rapport, il est important de souligner qu'il ne s'agit pas d'une évaluation « classique », avec des termes de référence explicites incluant des questions évaluatives, mais d'une **analyse évaluative basée sur les observations réalisées durant le processus de co-construction du DSE** et d s'appuie notamment sur les indicateurs renseignés par les équipes de terrain et analysés durant le 2^{ème} séminaire international au Caire.

L'évaluation dans les TDR : (...) le/la consultant.e finalisera son rapport dont la production se fera en deux temps avec la présentation d'un rapport provisoire revu par BATIK Int. puis d'un final qui donnera lieu à une restitution, à laquelle participera le/la consultant.e. Ce rapport, ainsi qu'une synthèse d'une dizaine de pages, aura une double fonction : documenter la mission d'appui à l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation et son appropriation par les partenaires membres du projet **mais aussi d'évaluation dudit projet, au niveau de l'insertion socio-économique des femmes victimes/survivantes de violences accompagnées.**

Ce qu'on a pu observer, ce qu'on ne peut pas observer : les hypothèses de la mission

On espérait avoir un champ d'observation plus important dans les différentes étapes de la co-construction du DSE, notamment parce qu'il était prévu, dans l'offre, un processus participatif dans lequel toutes les organisations impliquées dans le projet auraient participé à toutes les étapes, ce qui n'a pas été le cas. En effet, comme explicité plus bas EACD n'a pas pu assister au premier séminaire, faute de visa, et Beity s'est peu impliquée dans la démarche de co-construction (par exemple, les représentantes n'étaient pas présentes ni lors de l'étape de cadrage ni lors du dernier séminaire).

Note de cadrage : « Le DSE appartient avant tout aux personnes qui animent le processus de changement et à celles et ceux qui vivent ce processus de changement. Par conséquent, toutes et tous doivent être impliqués à toutes les étapes de construction de « leur » dispositif de suivi-évaluation. Les dimensions et indicateurs doivent partir de la vision des parties prenantes du processus de changement. Nous privilégions un processus de co-construction participatif, incluant les équipes projet des 3 pays concernés à toutes les étapes. Nous proposons aussi d'associer les participant-e-s des différentes dynamiques pays via une méthodologie et des outils que les équipes projet pourront répliquer auprès des participant-e-s ».

Il était prévu qu'à partir des indicateurs renseignés par les entités, durant du séminaire d'analyse collective, l'ensemble des participant.es arriveraient à évaluer les avancées du projet et ses défis. Mais en réalité les entités partenaires du projet Karama n'avaient pas la formation nécessaire pour mesurer des changements : le partenaire d'Égypte n'était pas formé à l'approche genre dans une perspective transformative, et ceux du Maroc et de la Tunisie ne maîtrisaient pas le concept de perspective de genre intersectionnelle. Quant au suivi évaluation ce sont avant tout des méthodes quantitatives qui sont utilisées habituellement et qui ne sont pas adaptées pour mesurer l'empowerment multidimensionnel des femmes victimes ou survivantes des violences basées sur le genre , de ce fait, même si elles ont animé des ateliers pour collecter des données, le manque de perspective intersectionnelle de genre n'a pas permis aux partenaires de pleinement s'appropriier les outils et, donc, de collecter les bonnes informations et renseigner les indicateurs pour permettre une analyse des changements. Malgré ces premiers éléments, nous avons pu observer, à travers la mission de co-construction du DSE tant comme processus participatif que comme outil de changement, un potentiel chez les équipes de terrain sur les trois pays, une envie affirmée d'arriver à porter une dynamique régionale avec des échanges entre les entités et des apprentissages mutuels.

Nous connaître pour pouvoir apprendre ensemble : une première phase du projet devrait permettre de se former et expérimenter ensemble. Cela n'a pas été possible lors de la première phase du projet Karama pour plusieurs raisons (covid, changements Rh, etc.). Cependant, en dépit des différentes difficultés et défis liés à des facteurs externes et internes des organisations, la première phase du projet Karama a permis notamment à l'équipe de Batik International d'apprendre sur les défis de la mise en œuvre d'une approche transformatrice dans le cadre d'un projet international avec des partenaires qui ont des expériences, expertises et contraintes, notamment politiques et sociales, différentes. En effet, un tel apprentissage n'est pas négligeable car il devient une condition pour réappréhender le projet, comprendre les possibilités et les limites ainsi que d'envisager des stratégies à moyen et long terme. Etant donné ces apprentissages acquis lors de la première phase du projet la nouvelle phase doit être une phase centrée sur la formation des partenaires sur les questions de genre dans une perspective intersectionnelle et transformatrice (dans le sens de contribuer aux transformations des relations de pouvoir et des injustes et violences vécues par les participantes au projet et plus largement les sociétés dans lesquelles elles vivent). Par conséquent, à l'issue de la deuxième phase, cette vision sera affinée. En effet, cette nouvelle phase permet d'expérimenter la notion d'empowerment multidimensionnel tel qu'elle a été co-construite lors du processus de DSE pour apprendre et répondre aux questions "comment et avec qui ?". Il s'agit ainsi de créer une dynamique de transformation sociale à l'échelle locale (donnant lieu à un nouveau triennal/programme avec des partenaires partageant la même vision).

I- Le projet Karama, des attendus aux réalisations

Pertinence et cohérence du projet Karama

Extrait de la NIONG de Karama

Objectif global :

Contribuer à réduire la violence à l'égard des femmes par la mise en œuvre d'un dispositif intégré de prévention, de prise en charge et d'accompagnement des victimes dans des quartiers populaires de la rive sud de la Méditerranée.

☐ Indicateurs d'impact :

- A la fin de leur parcours d'accompagnement, les femmes vulnérables sont économiquement autonomes et socialement réhabilitées
- A la fin de leur parcours d'accompagnement, les femmes vulnérables sont renforcées dans leur estime de soi
- A la fin du projet, les parties-prenantes sont renforcées par l'échange d'expériences et de pratiques et leur transfert est favorisé par des outils de capitalisation et de diffusion adaptés
- Un plaidoyer commun est initié contre l'exclusion économique et sociale des femmes
- En Egypte, une baisse de 20% des cas de violence à l'égard des femmes est constatée

Un manque de cohérence dans les objectifs et indicateurs du projet Karama : prise en charge des victimes vs empowerment des femmes vulnérables

L'objectif global est centré sur la réduction des violences faites aux femmes. Le principal moyen identifié pour y arriver est « la mise en œuvre d'un dispositif de prévention, prise en charge et d'accompagnement des victimes », c'est un dispositif de « soin » de bout en bout et une cible constituée des femmes victimes (de violence de genre) issues de quartiers populaires. **Les trois objectifs spécifiques (de 1 à 3) apparaissent tout à fait alignés avec le principal moyen identifié** pour y arriver et se concentrent sur la prévention, la prise en charge et l'accompagnement. On peut toutefois s'interroger sur le lien entre la prise en charge et l'accompagnement des victimes de violences de genre, dimension « curative », avec la réduction des violences de genre dans la société dans une perspective transformatrice. Un objectif centré sur la diminution des souffrances liées aux violences de genre serait plus adapté.

Au niveau des **indicateurs**, ceux formulés au niveau de **l'objectif principal sont centrés sur « l'empowerment »**, avec des expressions comme « économiquement autonomes », « estime de soi », « socialement réhabilitées » et visent des femmes « vulnérables », termes qui peuvent renvoyer à de multiples facteurs qui ne sont pas nécessairement liés à la violence de genre. D'ailleurs, les termes utilisés dans les indicateurs d'impact **sont plutôt reliés à la dimension « économique »** (« économiquement autonomes », « exclusion économique » ...) et font écho en fait à un objectif spécifique en particulier, l'OS4 : *Promouvoir l'autonomisation sociale et économique des victimes par l'accès à la formation professionnelle et aux services financiers et la mise en place de partenariats public-privé*. En revanche, **ces indicateurs ne semblent pas cohérents avec les trois premiers objectifs spécifiques** qui ne contribuent pas à l'empowerment mais à une meilleure prise en charge des violences faites aux femmes. Enfin, l'approche de genre ne transparaît pas dans les objectifs, résultats et indicateurs. La plupart des activités ne visent pas à transformer les rapports de genre, mais plutôt à permettre aux femmes de gagner en résilience face à un environnement dominé par le modèle patriarcal et machiste. En effet, le cadre logique a été travaillé par une première équipe, au sein de BATIK Int., puis des changements RH ont induits un changement du cadre logique qui s'est alors orienté sur l'accompagnement global des femmes ayant subi des violences et non

plus sur l'empowerment multidimensionnel des femmes. Les derniers changements RH à Batik courant 2019 et 2020 ont induit une nouvelle lecture du cadre logique avec vision d'empowerment multidimensionnel (cf. partie III avec la définition de l'empowerment), et donc une volonté d'évaluer ce processus parmi les femmes accompagnées.

Un travail sur le DSE centré sur l'empowerment multidimensionnel davantage prospectif que rétrospectif

Le travail sur le DSE, centré sur l'empowerment multidimensionnel et intégrant une approche de genre intersectionnel (tel que demandé dans les TdR), se heurte donc à ce problème de cohérence : il cherche à mesurer des effets que, en l'état, le cadre logique (OS, résultats et activités) ne vise pas véritablement et ne permet donc pas d'atteindre. Même si l'OS4 paraît se rapprocher de l'empowerment, il l'aborde sous un angle économique qui constitue une dimension parmi d'autres de l'empowerment et ne garantit pas la réussite de ce processus. Ainsi, « Augmentation des revenus » ne signifie pas « autonomisation économique » si les revenus générés sont ensuite conservés et gérés par les maris, fils ou pères, ou bien si ces revenus ne sont pas utilisés de manière à favoriser l'autonomisation (c'est-à-dire le fait de pouvoir prendre des décisions autonomes et de ne plus dépendre d'autrui pour subvenir à ses besoins). Dès lors, il a été difficile de mettre en place des outils de suivi-évaluation centrés sur l'empowerment car l'empowerment n'était en fait pas au cœur de la logique d'intervention du projet Karama, ou alors sous un angle purement économique (uniquement en Egypte). L'approche d'empowerment multidimensionnel et sensible au genre a pour autant suscité l'intérêt des parties prenantes. Le processus de DSE a donc davantage été « formatif » et a permis de sensibiliser à cette approche mais n'a pas permis de dégager des éléments rétrospectifs sur l'empowerment puisque les activités du projet n'étaient pas construites autour de cette ambition.

Un cadre logique respecté par les parties prenantes, contribuant à une meilleure prise en charge des victimes de violence de genre, mais pas nécessairement à leur empowerment

L'accompagnement ne prévoyait pas l'organisation de « terrains » pour analyser les actions mises en œuvre dans chacun des pays et interroger les participant.es sur les effets des actions menées. Cependant, au regard des discussions ayant eu lieu dans le cadre des ateliers régionaux du DSE, **les actions mises en œuvre telles que reportées par les équipes apparaissent alignées avec le cadre logique** : sensibilisation/information des groupes de femmes accompagnés par les OSC partenaires, sensibilisation / information des hommes des quartiers visés, production de supports, accompagnement, prise en charge et/ou orientation des victimes de violence de genre, accompagnement d'un groupe de femmes leaders en Egypte... **Certains partenaires comme EACD en Egypte sont allés au-delà** de ce qui était prévu en créant une cellule d'écoute des femmes victimes de violences de genre du quartier de El Marg, ce qui apparaît tout à fait aligné avec les objectifs spécifiques du Karama, et notamment l'**OS3** : *Favoriser la protection des femmes grâce à la mise en place des structures d'accueil et de prise en charge des victimes de violence*. En revanche, comme expliqué précédemment, les indicateurs relatifs à l'objectif principal, notamment ceux centrés sur l'empowerment, ne paraissent pas pouvoir être atteints puisque les activités menées n'y contribuent qu'indirectement et de manière partielle (sur le volet économique).

Le décalage entre l'ambition du DSE et la réalité du projet – éloignée de l'empowerment mais cohérente avec le cadre logique, pourrait révéler une différence d'interprétation plus globale entre Batik et ses partenaires sur le projet Karama. Les partenaires ont une compréhension du projet Karama qui semble très proche du cadre logique quand Batik y voit une action transformationnelle, sensible au genre, qui est pourtant peu visible dans le cadre logique. En effet, la vision plus

transformative de Batik International se doit à la volonté et le partage de la nouvelle équipe sur ces questions.

Une logique régionale d'apprentissage souhaitée mais peu visible dans le cadre logique

Le projet Karama a la particularité d'être mis en œuvre dans 4 pays : Maroc, Algérie, Tunisie et Egypte, avec un cadre logique commun. Au sein de chacun des pays, Batik a contractualisé avec un partenaire qui bénéficie d'une rétrocession annuelle dans le cadre du projet (entre 30 000 et 50 000 EUR par an) pour fournir un accompagnement technique et thématique, finalement c'était surtout l'accompagnement technique qui a été réalisé à la demande des partenaires,. Dans les discussions ayant eu lieu avec Batik, **le caractère régional du projet est vu comme une opportunité de renforcement mutuel pour les OSC parties prenantes** : par exemple que Beity et la LDDF au Maroc, associations historiques de défense des droits des femmes dans leurs pays, puissent renforcer le partenaire égyptien, EACD, sur les questions de genre et de défense des droits des femmes. A l'inverse, le but est aussi que EACD, spécialisé dans l'accompagnement à l'insertion économique des femmes, puissent renforcer les capacités de la LDDF et de Beity dans ce domaine. Ainsi, un séminaire de lancement de Karama rassemblant l'ensemble des partenaires à Paris, a été organisé en 2019 et a permis de premiers échanges. Mais **cette dimension régionale s'est vite essoufflée entre les difficultés internes à Batik** (poste de directrice non pourvu pendant plusieurs mois) **et le COVID**, les restrictions sanitaires ainsi que les tensions régionales limitant beaucoup les possibilités de voyager en avion jusqu'au printemps 2022. De même que l'appui que BATIK Int. a fourni est aussi en cohérence avec le cadre logique et les attentes des partenaires. En effet, l'équipe qui a finalisé la NIONG en 2018 et a lancé le projet s'est focalisé sur l'appui technique aux partenaires. Ces derniers ont partagé avoir un besoin d'appui sur la recherche de fonds et la gestion de projet, besoins pour lesquels batik a organisé des ateliers de formation respectivement mi-2019 au Maroc et début 2020 en Egypt. Etant donné que les gouvernances de des organisations partenaires étaient peu sensibles au genre, il n'y a pas eu de demande des partenaires d'accompagnement sur le genre dans une perspective intersectionnelle.

Extrait de la NIONG de Karama

« Les partenaires du projet vont **renforcer leurs compétences** grâce aux actions de formation, d'échange des pratiques et à la mise en réseau au niveau régional, ainsi que l'appui opérationnel des femmes. Ce renforcement est garant d'une meilleure qualité d'intervention auprès des bénéficiaires (offre des services adaptés). »

Néanmoins, **au-delà de ces difficultés, nous observons une différence importance entre l'ambition régionale du projet affichée par Batik et l'investissement des parties prenantes**. Cette différence peut s'expliquer par **le montage du projet : aucun résultat, indicateur ou aucune activité du cadre logique ne porte sur la dimension régionale du projet Karama**. Or, les partenaires s'engagent sur la base du cadre logique qui constitue un « cahier des charges » et définissent leurs ressources humaines en fonction. Par exemple, il est difficile de pouvoir mobiliser les coordinatrices du projet Karama pendant une semaine complète sur de l'échange au niveau régional car elles sont affectées à d'autres activités, dans le cadre du projet, sur lesquelles elles doivent rendre des comptes. D'où la difficulté à mobiliser les coordinatrices des différentes OSC impliquées lors des deux séminaires régionaux organisés dans le cadre du DSE. **L'autre difficulté a été le niveau mobilisé dans ces échanges régionaux** : Gouvernance, direction, coordination, animatrices ? N'ayant pas été défini à l'avance, la participation s'est faite à différents niveaux. Par exemple, le dernier séminaire a vu participer deux membres de la gouvernance de la LDDF alors que EACD a surtout mobilisé ses équipes techniques (animatrices, coordinatrice). Or, il s'agit de postures différentes par rapport au projet et de responsabilités différentes, ce qui limite les opportunités d'apprentissage mutuel.

II- Le DSE, un pilote pour changer d'approche

Les origines de la demande

La demande de l'accompagnement pour la co-construction du DSE pour suivre et évaluer l'impact du projet KARAMA en termes de l'empowerment des femmes victimes de violence, s'inscrit dans le processus interne de changement de Batik. Ce dernier ambitionne d'approfondir l'optique de changement social, ce dont témoigne sa volonté d'aller vers l'empowerment multidimensionnel, l'intégration des approches orientées changement (AOC), ainsi que l'intégration du genre dans la perspective intersectionnelle. C'est d'ailleurs dans cette optique que Batik Inter. s'est formée à l'approche genre avec l'organisation Quartiers du Monde, qu'il a contribué à la publication « Inclure pour transformer » publié par F3E⁵ ou qu'elle a publié un livret méthodologique *Egalité femme-homme : mesurer l'impact et l'empowerment dans les projets*⁶.

Ainsi, la volonté de co-construire un DSE capable de mesurer et suivre-évaluer l'empowerment multidimensionnel s'inscrit dans ce processus, avec l'objectif d'inciter les partenaires et les équipes à passer également à ce type d'approches transformatrices. Néanmoins, ce processus s'est heurté à plusieurs défis.

Un processus compliqué par le COVID et des difficultés de ressources humaines

- La commande initiale n'avait pas prévu la formation des partenaires qui pourtant n'avaient pas été formés ni sensibilisés à ce type d'approches transformatrices. Si bien, du côté des partenaires marocain et tunisien il s'agit des approches plus ou moins intégrés, ce n'était pas le cas de l'équipe égyptienne, de plus il n'y a pas eu de concertation précédente de la commande notamment avec le niveau de coordination et de direction. Du côté de partenaire marocain, les ressources humaines en interne, ainsi que le manque de formation sur le suivi-évaluation ont été les principaux freins au processus. Du côté tunisien, si bien Beity est une organisation avec une expérience de longue durée et un engagement fort au côté des femmes survivantes aux violences disposant des équipes formées – notamment des facilitatrices – intéressées par la démarche et capables de la mener, le processus a révélé le manque d'implication au niveau de la direction.
- La pandémie COVID 19 a fortement affecté le projet et notamment la dimension d'échanges régionales. Ainsi Batik Inter. n'a pas pu rencontrer ses partenaires directement sur le terrain et mener un processus de co-construction et d'échanges collectifs comme elle l'avait prévu initialement. Au niveau des partenaires, eux-aussi fortement affectés par la pandémie – qui a, par ailleurs, aggravé les violences faites aux femmes, notamment la violence domestique et conjugale –, ils ont dû se concentrer sur des actions locales en réponse aux urgences des femmes victimes de violence.

Ainsi, le processus de co-construction de DSE a été une occasion pour l'ensemble des équipes et pour le projet lui-même de reprendre progressivement les activités et notamment la dimension collective et d'échange. Après un premier séminaire de lancement en 2019 organisé par Batik Inter. et les associations partenaires, la co-construction du DSE a donné ainsi l'opportunité de deux

⁵ <https://f3e.asso.fr/ressource/inclure-pour-transformer/#:~:text=Inclure%20pour%20transformer%20propose%20une,transformations%20sociales%20justes%20et%20durables.>

⁶ <http://batik-international.org/data/batik/media/site/pdf/Livret-methodo.pdf>

rencontres/séminaires régionaux, le premier réalisé en septembre 2021 au Maroc auquel a participé le partenaire marocain, tunisien, l'équipe de coordination du projet de Batik et l'équipe consultante, l'équipe égyptienne n'a pas pu être présente en raison de non-octroi de visa. La deuxième rencontre s'est déroulée en Egypte en mai 2022, avec la participation de l'équipe terrain du projet Karama d'EACD, des participantes de la gouvernance de la FLDF, de l'équipe de coordination de Batik Inter. et l'équipe consultante. A part ces deux séminaires, le processus de DSE a également favorisé la reprise des visites de terrain par l'équipe de Batik Inter. qui a visité les trois partenaires du projet deux fois en trois mois, notamment pour favoriser le transfert des outils du DSE développés par l'équipe consultante.

Les objectifs de la mission

- Accompagner Batik International et ses partenaires à l'élaboration d'un dispositif – qui soit complémentaire et en cohérence avec les autres dispositifs déjà existants ou en cours d'élaboration- permettant de suivre les effets et les impacts économiques et sociaux de l'action sur les femmes accompagnées par le projet.
- Intégrer une dimension évaluative du projet, notamment au niveau de l'insertion socio-économique des femmes victimes/survivantes de violences accompagnées.

Ainsi, le DSE doit :

- Mieux suivre les transformations produites par les accompagnements proposés dans le projet en termes d'empowerment, d'amélioration des conditions de vie des femmes et de leur inclusion socio-économique.
- Renforcer les compétences méthodologiques des organisations partenaires de Batik International, en matière de suivi-évaluation avec une perspective de genre, afin de pouvoir analyser les données recueillies dans une perspective de transformation sociale visée par le projet. Le DSE viendra en appui et complément des dispositifs et outils existants.
- Intégrer la perspective de genre intersectionnelle (voir ci-après) dans la démarche de façon transversale, en visualisant l'empowerment des différents groupes du projet de façon différenciée.
- Alimenter les réflexions menées par d'autres acteurs et actrices sur des thématiques similaires.
- Contribuer au processus de renforcement transformatif pour l'ensemble des acteurs et actrices du projet, en valorisant les connaissances situées et positionnant les participantes en tant que protagonistes du projet et du changement.

Les enjeux de la mission

1. **Un DSE unique pour un projet unique** qui devait être le point d'appui tant pour la dynamique régionale attendue, que pour l'intégration de la perspective de genre intersectionnelle et de l'empowerment multidimensionnel pour le projet Karama et les trois entités partenaires. En effet, le processus de co-construction du DSE, ainsi que la production des outils, méthodologies ou indicateurs intègrent la perspective intersectionnelle de genre pour rendre compte de la complexité du processus d'empowerment et par conséquent sa soutenabilité. La perspective intersectionnelle implique par ailleurs de contextualiser les méthodologies, la terminologie, ainsi que les outils pour que le processus prenne en compte et soit ancré dans les contextes donnés. Cette approche principalement qualitative forme, questionne et complète la démarche évaluative quantitative principalement utilisée par les entités (EACD, FLDDF).

2. **L'approche multidimensionnelle de l'empowerment en tant que processus** implique d'analyser comment le renforcement de l'empowerment des femmes et de leur insertion socio-professionnelle influe sur les rapports sociaux de genre, tel que leur rôle social au sein de leur famille, communauté, etc. Pour ce faire, **la perspective de genre (intersectionnelle) est clé afin d'assurer que l'empowerment socio-économique** des femmes effectivement contribuent à leur empowerment multidimensionnel et à la capacité d'agir à l'encontre des facteurs d'oppression responsables de leur « desempowerment ». Cette approche implique d'évaluer l'impact sur les relations de genre et par conséquent de prendre aussi en compte les hommes et les masculinités.
3. **Le processus de production du DSE doit être ancré dans la démarche participative** qui inclut non seulement les équipes des organisations partenaires du projet mais également les participantes. L'approche participative permet de connaître et comprendre les facteurs d'oppression qui produisent le desempowerment des femmes participantes au projet de façon "située", c'est à dire avec et par elles-mêmes, à partir de leur propre expérience et regard de la situation vécue, pour construire des indicateurs qui rendront compte du processus d'empowerment – ou de son absence – à partir d'une perspective intersectionnelle.
4. **Le DSE doit prendre en compte et articuler les différents processus de guérison (healing)** des femmes victimes de violence, sans lequel l'autonomisation socio-économique est difficilement atteignable et durable mais qui, en même temps, exige que les besoins basiques soient couverts afin de mesurer les évolutions et progrès entre elles, et d'évaluer en même temps la dimension multidimensionnelle de l'empowerment.

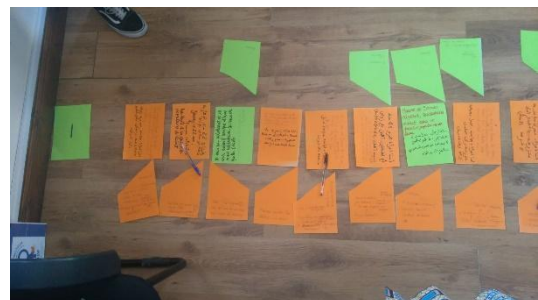
La condition *sine qua non* pour appliquer le DSE et réussir à mesurer l'empowerment multidimensionnel des femmes victimes de violence est que toutes les équipes techniques des entités impliquées dans le projet soient formées en perspective de genre intersectionnel et aient une vision politique du genre partagée.

Le DSE : une démarche pour amener le projet Karama vers une approche de transformation sociale

La mission/appui à la co-construction du DSE par l'équipe consultante s'est déroulé en trois temps avec en plus un temps de cadrage pendant lequel l'équipe consultante a eu l'occasion de s'entretenir avec les équipes de Maroc et d'Égypte, ainsi qu'avec Batik Inter. et qui a abouti à la rédaction d'une note de cadrage qui constituait une feuille de route de la mission :

1^{er} temps : Un séminaire international de construction de la matrice des effets – Maroc, septembre 2021

Suivant le principe de participation, le séminaire devait réunir des représentantes des équipes techniques impliquées dans le projet des trois pays partenaires (Égypte, Maroc et Tunisie), des femmes participantes au projet (de l'équipe organisatrice), la coordination du projet réalisée par Batik International, deux consultantes internationales et une consultante locale. Malheureusement, en raison des problèmes liés au visa, les partenaires de l'Égypte n'ont pas pu participer, de la Tunisie seule une facilitatrice a participé. Cependant, l'équipe du Maroc a participé avec une équipe élargie composé



d'alphabétisatrices, facilitatrices de plusieurs projets, des femmes participantes aux activités d'alphabétisation et la coordinatrice du projet. Cela nous a permis d'avoir les connaissances situées des femmes et facilitatrices du Maroc et Tunisie suffisantes pour coconstruire la matrice des effets. Afin de restituer le séminaire du Maroc et de compléter la matrice avec des indicateurs et des critères de chaque contexte, Batik international en tant que coordinatrice du projet, s'est rendu auprès de partenaires tunisiens et égyptiens. Une fois la **matrice des effets** complétée, les équipes terrain ont identifié au moins un indicateur par dimension de l'empowerment multidimensionnel. La **matrice des effets** avec les indicateurs identifiés par les entités se trouve en annexe de ce rapport.

2^{ème} temps : La transmission d'outils de collecte d'information et l'application des outils sur le terrain

Une demi-journée de transmission d'outils a été dédiée à la transmission des outils auprès de l'équipe de Batik, qui par la suite s'est rendue, une fois de plus, auprès de ses partenaires, pour transmettre les outils de collecte et renforcer leurs capacités. La consultante locale au Maroc a participé également, dans la transmission d'outils avec l'équipe technique de la FLDDF au Maroc. Pour donner suite à la transmission des outils, les équipes techniques impliquées dans le projet ont appliqué les outils (2 mois) proposés et ont renseignés les indicateurs identifiés auparavant.

3^{ème} temps : Le 2^{ème} séminaire international sur « L'analyse collective d'indicateurs » (Égypte mai 2022)

Tout comme pour le 1^{er} séminaire international, ce séminaire devait réunir les personnes impliquées dans l'accompagnement des femmes et la collecte et mesure



des indicateurs, la coordination du projet de Batik international, deux consultant.es internationales et une consultante locale. L'équipe du projet de l'Égypte était au complet, l'équipe de la Tunisie était absente et l'équipe du Maroc a été représentée par deux membres du CA qui n'avaient pas participé à aucune des étapes de la co-construction du DSE.

Durant la réunion préliminaire (visite de terrain) au séminaire, les consultant.es se sont aperçues des différences dans la compréhension, de la part des participantes, du concept de genre et de son impact différencié sur la vie des femmes et des hommes. Par conséquent les consultant.es ont décidé de modifier le programme prévu pour la première journée et dédier une demi-journée aux concepts fondateurs du genre. C'est à travers les différents outils de facilitation du séminaire que nous avons pris connaissance du processus de collecte d'informations et des approches de travail des organisations partenaires. EACD travaille sur une approche plutôt individuelle (EACD), avec une intervention du type « cadre logique » plutôt linéaire, mettant face à face « besoins – activités », sans questionner les raisons profondes des besoins et notamment des violences, sans construire une vision holistique, systémique et articulé des territoires – acteur.trices – systèmes d'oppression, en un mot **sans une vision de changement social**. La FLDF combine les approches individuelle (pour l'écoute) et collective (ateliers d'alphabétisation et droits) Le séminaire a permis également de rendre visible l'approche de l'évaluation des partenaires, quantitative et sans perspective de genre (EACD), et surtout il a mis en évidence le manque d'expérience des partenaires en termes d'analyse et de mesure des indicateurs (EACD et FLDF).

L'évaluation n'est pas appréhendée par les partenaires comme un processus formatif, un temps de réflexion et de bilan pour vérifier si les hypothèses de départ liées au changement ont été confirmées, s'il y a eu des situations qui perdurent invisibilisées, des changements importants dans les contextes (la pandémie par exemple) et leurs impact sur la vie des femmes, des filles, des hommes et des garçons, vérifier si les outils, la méthodologie, la stratégie globale du projet est en train de porter ses fruits ou s'il faut changer, adapter, apporter des nouvelles réflexions. En effet, l'évaluation est perçue par les partenaires comme une notation du travail des équipes, ainsi la

mesure des indicateurs relèvent davantage du « bon travail réalisé » que de la progression de l’empowerment des femmes.

Le séminaire a été un espace réflexif et formatif tant sur la perspective de genre intersectionnelle que sur le DSE. L’accompagnement initié lors du séminaire doit se poursuivre avec les équipes techniques de deux entités partenaires afin de rendre leur approche de travail transformative et réussir à renforcer l’empowerment des femmes. Il s’agit en effet d’une condition pour que le DSE puisse être un outil de transformation sociale.

Des conditions nécessaires pour accompagner un empowerment multidimensionnel et induire un réel changement social :

La vision plus quantitative et linéaire/unidimensionnelle de l’empowerment ainsi que de sa mesure se doit à une culture plus large qui dépasse les partenaires. En effet, les données quantitatives et des indicateurs qui renseignent notamment sur le nombre de participantes et d’activités réalisées plus que sur l’impact lui-même sont exigées par les bailleurs. De même, ce qui est exigé en tant que résultats des projets ne prend pas souvent suffisamment en compte des contraintes des contextes, notamment des instabilités et une nécessité de s’adapter tant aux changements politiques que sociaux fréquents. Or, accompagner un empowerment multidimensionnel – renforcement de pouvoir d’agir à niveaux et dimensions différents – exige du temps, des personnes qui y ont été formées ainsi qu’un nombre relativement limité des participantes. Car induire un réel changement voire transformation sociale est un processus qui implique des changements structurels profonds. Néanmoins, si les conditions sont réunies, l’impact de ce processus est transformatif non seulement pour les femmes qui y ont participé mais également pour leur entourage voire les prochaines générations. Car ces femmes deviennent les ambassadrices de ce changement qu’elles induisent auprès de leur famille (y compris les partenaires/maris, les filles/fils), auprès d’autres femmes et filles de leurs quartiers voire deviennent des leaders sociales et politiques à l’échelle plus large (dimension relationnel et sociétal de l’empowerment). Il est alors important que les partenaires du projet ainsi que Batik Inter. lui-même dispose de moyens et soutien suffisant de la part des bailleurs afin de pouvoir mener le projet avec une approche réellement transformatrice et contribuer ainsi à une amélioration de vie non seulement des femmes participantes mais également de leurs familles et entourage.

III- Les principaux effets de la co-construction du DSE

Si, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, en raison du manque de cohérence entre les objectifs du DSE (mesurer l'impact du KARAMA sur l'empowerment multidimensionnel des femmes accompagnées) et le cadre logique du projet, la présente analyse évaluative n'est pas en mesure de rendre compte de l'empowerment des femmes participantes au projet. Elle nous permet toutefois de faire un diagnostic des conditions existantes et celles à réunir pour que KARAMA et ses équipes, y compris celle de BATIK International soient en mesure d'accompagner un processus d'empowerment multidimensionnel des femmes survivantes à la violence dans une perspective intersectionnelle de genre.

Rappelons que le processus de l'empowerment est un processus holistique et multidimensionnel dans une optique transformatrice étant donné qu'il agit contre les facteurs de désempowerment. La situation de "desempowered" peut être définie par le fait de **ne pas maîtriser les choix affectant sa propre vie en raison de multiples facteurs d'oppressions** : pauvreté, absence d'éducation, système patriarcal, système néocolonial, situation d'esclavage ou de semi-esclavage, violences etc. A l'inverse, la situation d'"empowered" peut être définie **comme le fait de maîtriser les choix affectant sa propre vie, ce qui implique d'être conscient.e des facteurs d'oppressions et d'avoir la capacité d'agir à leur encontre**. Ou, selon la définition adoptée par Batik Internationale, l'empowerment est « le processus par lequel des individus et/ou groupes acquièrent la capacité et les moyens de prendre le pouvoir pour être acteurs.rices de transformation de leurs vies et sociétés."

L'empowerment multidimensionnel du dispositif de suivi-évaluation

Pour retrouver ces différents « pouvoirs », le processus d'empowerment agit en parallèle sur plusieurs dimensions interconnectées. En d'autres termes, le processus doit être mené à plusieurs niveaux et d'une manière simultanée et non linéaire car les différentes dimensions s'articulent et sont interdépendantes. Par conséquent, **l'empowerment économique**, joue un rôle transversal dans le processus d'empowerment multidimensionnel doit être accompagné par **l'empowerment cognitif, relationnel et politique** (dans son sens étymologique : l'organisation de la vie en communauté). Par conséquent le dispositif suivi-évaluation doit rendre compte de articulations entre les différentes dimensions afin d'assurer qu'il s'agisse d'un empowerment réellement transformatif, ce qui implique notamment une transformation des relations de genre existantes, qui sont l'une des sources du désempowerment des femmes participantes au projet. Ce modèle multidimensionnel a été validé (car jugé pertinent) avec Batik Int. et ses partenaires en cours du processus de co-construction. Néanmoins, le projet ne vise pas les quatre dimensions au même degré.

Le cadre multidimensionnel pour analyser le processus d'empowerment

Dimension cognitive	Dimension relationnelle	Dimension sociétale ou politique
Être capable de comprendre d'où vient sa situation personnelle, les facteurs qui y ont contribué, et ses forces pour y répondre	Travailler la qualité et le type de relations que les personnes établissent avec leur entourage	Travailler pour et par l'action collective au changement des structures et systèmes d'oppression
Dimension transversale		
L'information et la compréhension de l'information nécessaire à toutes les étapes et dimensions de l'empowerment en termes de droits et de violence.		
L'empowerment économique – accès au ressource, travail, ...		

- **La dimension cognitive**, c'est à dire la prise de conscience, au niveau individuel, des facteurs d'oppression obérant sa capacité de décision et d'agir, de son rôle d'acteur.trice dans ce système d'oppression, et de sa capacité à faire des choix au niveau individuel comme collectif. On peut y ajouter la dimension psychologique, c'est à dire le sentiment de confiance en soi ou d'estime de soi.
- **La dimension relationnelle**, c'est à dire la manière dont la personne qui se situe dans un processus d'empowerment, entretient des relations avec les personnes de son entourage : au sein du foyer, au sein de la famille, au sein du groupe ou de la communauté. Plusieurs indicateurs peuvent être proposés pour mesurer cette dimension : les violences domestiques, le pouvoir de négociation au sein du couple, la liberté de mouvement (par rapport au mari ou à la famille), l'appartenance à des réseaux / collectifs, la capacité à recevoir de l'aide des autres (capital social), la capacité à agir en groupe.
- **La dimension sociétale ou politique**, qui correspond à la capacité à analyser l'environnement en termes sociaux et politiques, ainsi que la capacité à organiser et à mobiliser en vue de produire un changement social. Cette dimension politique est aussi celle qui permet le changement d'échelle : la personne ou le groupe qui se situe dans un processus d'empowerment n'agit pas seulement pour provoquer un changement individuel ou limité au groupe, mais un changement global à un niveau macro. Cette dimension se traduit par la capacité à assumer des responsabilités (leadership), à mener des actions de plaidoyer et à construire des alliances. Ce leadership peut être individuel ou collectif.
- **La dimension transversale**. Cette dimension peut inclure différents aspects notamment l'accès à l'information et l'aspect économique. Le fait de générer des revenus permet en premier lieu, de couvrir des nécessités essentielles et de sortir de l'urgence du quotidien. Cette situation peut en effet impliquer des stratégies de survie favorisant le desempowerment (ex : accepter un travail avec des conditions indignes). Dans ce cas, l'activité économique est une condition du processus d'empowerment. Mais, le fait de générer des revenus peut aussi être vecteur d'empowerment dans la mesure où cela permet de peser davantage sur les ressources du foyer, de créer un rapport de force, et donc d'acquérir un pouvoir de décision au sein de celui-ci. **Toutefois, la génération de revenus ne se suffit pas à elle-même et peut se heurter à plusieurs limites** : si les revenus générés sont gérés par l'époux, si l'activité s'ajoute aux autres tâches des femmes sans s'y substituer, si les conditions de travail ne sont pas dignes (ex : rémunération qui ne dépasse pas le seuil de pauvreté, des conditions de travail qui dégradent la dignité ou la santé des femmes etc.), etc. Enfin si l'activité économique en question est porteuse en elle-même de changement social comme dans le cas des activités relevant du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, alors celle-ci peut aussi devenir un levier de la dimension "politique" de l'empowerment (dimension 3).

Une posture de changement qui suscite l'intérêt mais révèle d'importants besoins de renforcement

Le processus de co-construction du DSE a permis de rendre compte de l'absence d'une vision transformatrice de l'empowerment des femmes ainsi que de l'interconnexion des différents espaces (maison, travail, lieu de formation, association) et de différents niveaux de l'empowerment. En effet, le travail mené par les partenaires a avant tout été de fournir un accompagnement global de services aux femmes (accueil, écoute, consultations, etc.). Mais si on regarde cet accompagnement sous le prisme de l'empowerment, seulement quelques critères de l'empowerment peuvent être renseignés. Comme l'ont montrés les séminaires internationaux, la perspective de genre intersectionnelle rend

compte que cet accompagnement répond aux besoins pratiques (parfois urgents) des femmes, mais ne permet pas une remise en cause du système patriarcale et des oppressions et violences qui y sont liées. Ainsi, si les actions de services ont été entreprises, il faut aller plus loin si l'ambition du projet est accompagner l'empowerment multidimensionnel des femmes survivantes des violences de genre et par conséquent la contribution à réduire ces violences.

Le travail collectif réalisé lors de la co-construction de la matrice des effets (1^{er} séminaire international au Maroc) ainsi que la formation aux concepts de base liés au genre dans la perspective intersectionnelle (1^{er} séminaire au Maroc et 2^e séminaire en Egypte) a permis de : 1) prendre conscience, de la part des équipes de projet, de l'importance de l'empowerment multidimensionnel et rendre compte de l'intérêt, notamment des animatrices et accompagnatrices, pour cette approche et 2) identifier les forces et les faiblesses quant à la capacité des partenaires et de Batik International à l'accompagner ce processus.

1. La pertinence de travailler dans une perspective de transformation sociale

L'analyse des contextes, avec une perspective intersectionnelle de genre, réalisé lors des séminaires par les participantes elles-mêmes avec l'appui des outils et méthodologies facilitées par les consultant.es, a révélé la pertinence d'une telle approche. En effet, une analyse de contexte doit prendre en compte la situation mais également des connaissances situées des femmes avec lesquelles on travaille. Ceci est encore plus important lorsqu'il s'agit des survivantes des violences basées sur le genre, dont celles qui sont encore prises dans ces situations.

Pour agir contre les violences faites aux femmes, contribuer à leur empowerment socio-économique est fondamental car il s'agit à la fois d'une condition du processus d'empowerment multidimensionnel et d'un moyen de renforcer toutes les autres dimensions (cognitive, relationnelle, sociétale...). Cela nécessite une compréhension profonde et située des violences (de genre) et leur impact, ainsi que du processus de reproduction des violences.

Les différents types de violences articulées entre elles sont le produit du système intersectionnel de genre. Ainsi, pour agir contre les violences envers les femmes, il faut prendre en compte le genre et son articulation avec d'autres facteurs d'oppression et analyser – à travers un processus collectif et participatif – les mécanismes implicites ou explicites de reproduction de cette violence. Ceci implique de rendre visible l'impact du système de genre également sur les hommes et les masculinités et mettre en exergue le rôle que chacun et chacune joue dans sa reproduction, pour pouvoir créer des processus, des mécanismes et des outils pour le déconstruire. Concrètement, il s'agit par exemple de questionner le rôle des femmes, dans les relations familiales et intergénérationnelles, dans la reproduction de la violence mais également dans sa naturalisation et sa mise sous silence et en même temps rendre compte des résiliences et des processus des résistances développées par des femmes individuellement et collectivement.

Les violences de genre, ancrées dans le système intersectionnel de genre, non seulement **s'articulent entre elles, mais elles se renforcent à mesure qu'elles s'articulent**. C'est-à-dire que les violences physiques vont s'appuyer (et renforcer) sur les violences psychologiques, émotionnelles, symboliques ou économiques qui mènent à **un desempowerment graduel et profond** des femmes.

Cette situation de desempowerment liée à la violence est fondamentale et doit être prise en compte dans le processus de l'empowerment. Comme le montrent les études, les traumatismes liés à la violence domestique ont un **impact destructeur** sur la santé somatique et mentale et sur le bien-être - et donc sur la qualité de vie. De nombreuses femmes ayant vécu ces expériences souffrent de graves problèmes psychologiques. De même, les survivantes de la violence domestique subissent

souvent un traumatisme social en étant blâmées, stigmatisées et exclues, ce qui a des effets négatifs sur leur capacité économique.

Le processus de co-construction du DSE et de sa mise en œuvre a permis de rendre compte du degré de la compréhension des racines des violences et son inclusion dans les processus thérapeutiques menés dans le cadre du projet de KARAMA. Si ces compétences sont présentes et dans une certaine mesure, appliquées (écoute active, accompagnement psychologique, travail avec des femmes des ménages en Egypte) par certains partenaires, notamment ceux qui ont une expérience historique dans l'accompagnement des femmes victimes de violences (FLDDF, Beity), cette approche est loin d'être automatiquement appliquée par l'ensemble des professionnelles impliquées dans l'accompagnement psychologique des femmes, notamment en Egypte. Pourtant, il est fondamental que ces dernières soient formées à l'approche intersectionnelle de genre car sans cette dernière on court le risque de reproduction de certains stéréotypes voire microviolences liés au genre et le système patriarcal. Par exemple en Egypte, la sensibilisation contre l'excision se fait avec des arguments basés sur les risques juridiques et sur la santé des filles et femmes, mais les contenus de sensibilisation n'expliquent pas la volonté de contrôle du corps des filles et femmes, et donc une remise en cause à la racine, et qui donc ne permet pas une pleine prise de conscience des rapports de domination.

2. Difficultés à mesurer les indicateurs et la mise en œuvre du DSE

La phase du test de la matrice des effets co-construite avec les équipes lors du premier séminaire international a impliqué le choix, par chaque partenaire, d'au moins un indicateur par dimension d'empowerment et sa mesure par les équipes du projet, à l'aide des outils transmis par l'équipe consultante et l'équipe de coordination internationale de Batik Internationale. Cette expérience a rendu compte des plusieurs réalités et défis à prendre en compte pour la mise en œuvre du DSE et plus largement l'accompagnement de l'empowerment multidimensionnel des femmes :

- L'équipe de coordination de Batik Internationale ainsi que sa direction ont bénéficié de ce processus. En effet elles se sont formées tant sur l'approche intersectionnelle de genre, comme aux outils et méthodologies de facilitation pour accompagner le processus de l'empowerment multidimensionnel des femmes à travers l'accompagnement de ses partenaires.
- Les animatrices et accompagnatrices de Beity ont une expérience et motivation pour accompagner les femmes survivantes de violence à partir d'une approche multidimensionnelle de l'empowerment. Elles ont une capacité affirmée à mettre en œuvre des outils notamment ceux centrés sur la dimension cognitive de l'empowerment. Cependant, la faible implication du partenaire Beity – notamment au niveau de la gouvernance– dans le processus de co-construction du DSE (qu'un seul indicateur – sur 6 – a été renseigné ; ainsi que la non-participation au deuxième séminaire international, laissent des doutes sur l'intérêt réel de la part de l'organisation à mettre en œuvre cette approche et donc le DSE.
- Les équipes du partenaire égyptien ne sont pas formées ni en approche intersectionnelle de genre ni en empowerment multidimensionnel ce qui, à l'heure actuelle, les empêchent d'employer correctement les outils transmis et à mesurer les indicateurs de la matrice des effets. Ainsi, on a identifié un fort besoin de formation et d'accompagnement à mettre en œuvre ces approches, on a identifié également des animatrices et accompagnatrices du projet, convaincues et intéressées par les outils et méthodologies découverts lors du séminaire international. Cette conviction est moins évidente, de part de la coordination de l'organisation égyptienne. Ceci se doit notamment au fait que ces approches impliquent de

trancher avec des méthodologies et pratiques historiquement employées par l'organisation, comme pour beaucoup d'organisations qui accompagnent les femmes à avoir une activité génératrice de revenus sans une réflexion approfondie sur les systèmes -économiques et sociales- qui produisent exclusion et violence – également économique-, car l'objectif n'est pas la transformation sociale, mais contribuer à l'économie du ménage. En plus, étant donné le contexte politique et social hostile aux approches participatives, transformatives de genre intersectionnel, leur adaptation implique de développer de nouvelles stratégies internes et externes, ainsi qu'un regard critique sur les stratégies d'accompagnement, notamment celles liées à l'empowerment économique des femmes (passer d'une approche d'économie de marché à une approche d'économie sociale et solidaire avec une perspective genre intersectionnelle).

Une approche transformatrice qui exigerait une nouvelle conception de l'accompagnement et des rôles des partenaires

Etant donné que le projet et le rôle des partenaires ainsi que de Batik International n'ont pas été conçus initialement dans une approche de transformation sociale, celle-ci impliquerait des changements structurels tant au niveau du projet (activités prévues, équipe, nombre de participantes etc.) comme au niveau de coordination de projet et des relations entre les différents partenaires.

Dans ce sens, la co-construction du DSE a rendu visible plusieurs défis à traiter progressivement afin que le projet contribue à un réel processus d'empowerment multidimensionnel :

- L'une des difficultés lors de l'analyse évaluative a été d'identifier les femmes qui participent au renforcement de l'empowerment proposé par le projet, car celles-ci se confondent avec les femmes accompagnées par les organisations partenaires dans son ensemble. Ainsi, sur certains territoires (Maroc, Egypte) le nombre des participantes indiqué a été entre 400 et 2500 femmes. Or, comme nous l'avons soulevé ci-dessus, l'empowerment multidimensionnel dans une approche de transformation sociale est un processus complexe et long qui nécessite des espaces et temps dédiés qui permettent une écoute active, la reconnaissance et la mise en valeur des connaissances situées des femmes, un processus graduel et non-linéaire qui prend en compte les spécificités des contextes et des situations particulières des femmes ainsi que des espaces de partages et de co-construction dans le cadre d'un groupe/collectif des femmes (processus d'empowerment collectif). Autrement dit, le processus d'empowerment multidimensionnel des femmes survivantes à la violence implique leur participation réelle et active, permise par le respect des principes d'horizontalité, de sororité et de mise en valeur des « connaissances situées » des participantes. Pour que cette participation soit possible, une ambiance de confiance, co-écoute et de non-jugement doit être favorisée par la facilitation et honorée par l'ensemble des participantes. Pour cela, les groupes de femmes avec qui on travaille ne devrait pas dépasser un nombre limité de participantes (30). De même, les sessions de travail (ateliers, formations etc.) doivent s'organiser avec une fréquence et périodicité assurées afin de s'inscrire dans une continuité et dans une logique de processus. Tout cela implique de disposer de ressources humaines formées en nombre suffisant, mais également d'une compréhension du processus, de la part des bailleurs, et donc d'abandon, pour ce type de projet, de la logique des résultats quantitatifs (le nombre de femmes bénéficiaires du projet).

- Le projet KARAMA déployé sur plusieurs territoires, aspire à être un projet unique, ancré dans des contextes spécifiques -4 pays et 4 partenaires- mais en même temps s'appuyant sur une dimension régionale et le renforcement mutuel entre les partenaires. Or, le processus de co-construction de DSE a révélé l'absence de cette dimension, tel qu'expliqué précédemment. La stratégie de Batik pour le projet Karama, était de construire un processus de formation entre pairs : la FLDDF et Beity devaient former l'EACD en perspective de genre et travail contre la violence basée sur le genre et l'EACD devait former ces homologues tunisiennes et marocaines à l'autonomisation économique des femmes. Or, mise à part les difficultés liées notamment à la pandémie COVID 19 et les restrictions sanitaires, à l'heure actuelle il est difficile d'envisager des formations mutuelles entre les partenaires en raison du besoin de chacun des partenaires d'être formé, ou du moins renforcé, à l'approche intersectionnelle de genre et l'empowerment multidimensionnel dans une optique de transformation sociale. En effet, étant donné la différence entre la perception du Batik et celle des partenaires vis-à-vis le projet et son impact social et notamment l'impact sur la vie des femmes accompagnées, il est important d'arriver tout d'abord à une vision commune et partagée de l'impact social du projet.
- Etant donné l'intention et un avancement considérable de la part de l'équipe de Batik International dans des approches portées par le DSE, il sera possible de l'intégrer dans la 2^{ème} phase du projet à condition de continuer à se former et de structurer une vision claire de l'accompagnement, que Batik International pourrait apporter à ses partenaires à condition de se concerter avec les coordinations et directions des organisations partenaires et ainsi s'assurer que l'ensemble des actrices est intéressées et d'accord avec la démarche.

IV- Recommandations

A court terme, dès les prochains mois

Reco 1 - Poursuivre le projet en optimisant l'approche mais sans la transformer radicalement à court terme

L'expérience du DSE a montré qu'il était peut-être trop ambitieux de partir sur des approches d'empowerment multidimensionnel et de genre intersectionnel dans un projet qui n'a pas été construit autour de celles-ci. D'autant qu'un travail préliminaire, au sein de Batik, apparaît nécessaire avant de revoir les projets/programmes en cours (voir recommandations à moyen terme). Pour autant, les ateliers ont montré que certains axes d'amélioration peuvent être travaillés à court terme.

Nous recommandons donc de poursuivre la mise en place d'un dispositif de prévention, prise en charge et accompagnement des femmes victimes de violence, en travaillant sur :

- L'intégration d'une approche de genre dans la perspective intersectionnelle dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes de violence, notamment en Egypte.
- Le renforcement des capacités de l'ensemble des partenaires sur des activités de type « éducation populaire » intégrant une approche de genre dans la perspective intersectionnelle
- Le renforcement des capacités de l'ensemble des partenaires sur des activités de suivi-évaluation, notamment des activités de collecte qualitative (ex : entretiens, ateliers) et d'analyse.

Il apparaît préférable de s'appuyer sur des appuis externes provenant de consultant-e-s, de préférence venant des milieux féministes pour allier approche de genre dans la perspective intersectionnelle et renforcement de capacités. Le renforcement mutuel des organisations membres de Karama est en effet apparu comme un objectif non réaliste à court terme (voir recommandation suivante).

Reco 2 - Structurer les échanges régionaux en fonction des objectifs visés et les faire apparaître dans le cadre logique du projet Karama

La dimension régionale est apparue peu présente dans le projet. Outre le contexte de COVID-19 et les restrictions associées, l'absence de résultat attendu et d'indicateur dans le cadre logique a aussi invisibilisé cette dimension. En outre, l'objectif de renforcement mutuel des ONG, inscrit dans la NIONG dans la partie « renforcement de capacités » n'apparaît pas en l'état atteignable au regard de l'expérience de la phase 1 au regard des difficultés mentionnées dans le rapport. En revanche « faire ensemble » ou « apprendre ensemble » peuvent constituer des objectifs davantage atteignables, à condition de disposer de moyens dédiés et d'indicateurs spécifiques sur ces dimensions dans le cadre logique. Ces échanges régionaux pourraient donc se faire à différents niveaux (au choix ou de manière concomitante selon les moyens) :

- Au niveau technique, en matière de prise en charge et d'accompagnement des femmes victimes de violence (quelles bonnes pratiques à partager dans l'accompagnement ?). Ces échanges concerneront en premier lieu les animatrices des actions du projet Karama.
- Au niveau méthodologique, autour d'enjeux comme l'empowerment sur la base du DSE, et/ou l'analyse des changements dans les actions menées. Ces échanges concerneront en premier lieu les coordinatrices du projet Karama et les éventuelles chargées d'évaluation / apprentissage au sein des ONG partenaires.

- Au niveau stratégique / plaidoyer, pour faire avancer les droits des femmes dans la région. Plus que des échanges, il peut s'agir d'une participation commune à un événement international, l'organisation d'un side-event commun... Par exemple, on peut mentionner le prochain W7 (2025) dont le lieu n'est pas encore connu, ou d'autres événements propres à l'espace méditerranéen. Cela concerne en premier les directrices / présidentes des ONG partenaires.

Reco 3 - Renforcer la qualité des partenariats

Le partenariat avec Beity est apparu laborieux et déséquilibré. La direction et gouvernance de l'association sont apparues peu impliquées dans le partenariat. Une relation de pouvoir déséquilibrée semble s'être même instaurée, source de desempowerment pour l'équipe de Batik : partenaire quasiment injoignable, difficultés à communiquer avec la coordinatrice du projet, très peu d'engagement et de participation au processus de co-construction du DSE ...

Cette situation n'apparaît pas soutenable, ni pour le projet, ni pour les équipes et ne correspond ni aux valeurs de Batik ni du projet. Il est donc recommandé :

- Soit d'arrêter le partenariat pour chercher un partenaire de taille plus modeste, avec lequel il est possible d'établir un rapport partenarial davantage équilibré.
- Soit de poursuivre le partenariat mais avec des paiements par tranches de 6 mois soumis à des conditionnalités (pouvant être levées la 2^e année selon l'expérience) : transmission des données sur les activités, scan des factures, participation aux activités régionales...

Concernant, le partenariat avec la FLDDF, des difficultés ont pu être rencontrées, mais elles semblent être davantage liées à une difficulté de coordination et de pilotage au sein du bureau de Rabat/Salé. Il est donc recommandé de renforcer l'accompagnement de Batik dans la seconde phase, notamment pour établir des critères précis pour le recrutement externe d'une coordinatrice (qui ne doit pas être une bénévole) et pour la mise en place d'outils de pilotage des activités (planning, suivi des activités). Il est important que Batik soit impliqué dans les processus de recrutement et de mise en œuvre des outils de pilotage.

A moyen terme, d'ici 3 ans et au-delà

Reco 4 - Initier un processus de revue de la stratégie de Batik (projet associatif, stratégie de l'ONG et/ou stratégie partenariale)

L'expérience de l'accompagnement au DSE a montré que la vision de Batik est en train d'évoluer du « développement » vers la transformation sociale. Cela se traduit par la volonté d'aller sur des enjeux tels que l'empowerment multidimensionnel (au lieu de l'autonomisation économique) ou l'intégration d'une approche de genre dans une perspective intersectionnelle (et pas uniquement de viser des femmes dans les actions). Il s'agit désormais de mettre en cohérence le projet associatif et la stratégie de Batik avec cette évolution.

Dès les prochains mois, il est donc recommandé d'engager un processus de révision de la stratégie ou du projet associatif à moyen/long terme (horizon de la stratégie : 5 à 10 ans), association l'équipe de Batik et sa gouvernance. Ce processus peut faire l'objet d'un accompagnement externe éligible au FRIIO. Il permettra de mieux cibler les enjeux sur lesquels Batik souhaite se positionner, les approches transformatives vers lesquelles l'ONG souhaite aller (empowerment multidimensionnel, approche de genre dans la perspective intersectionnelle, écoféminisme...) et les conséquences en termes de ciblage, positionnement, valeur ajoutée et partenariats. En effet, cette recommandation va dans la direction des réflexions déjà entamée au sein de Batik avec l'arrivée de la nouvelle direction (la

volonté de revoir le projet associatif). Si les périodes de confinements et de reprise de projet ont ralenti la revue, la réflexion reprend et les membres du bureau de Batik y seront conviés.

Reco 5 - Revoir les partenariats de Batik en fonction de cette nouvelle stratégie

Cette nouvelle stratégie va certainement redéfinir les axes de travail de Batik, le positionnement et le rôle de l'association dans les projets/programmes qu'elle mène, mais aussi plus globalement l'approche de l'ONG. Il est donc probable qu'il soit également nécessaire à moyen terme de revoir les partenariats qui concernent les programmes/projets en lien avec l'émancipation des femmes en cours ou à venir. En effet, si certains partenaires « féministes » semblent davantage correspondre à cette évolution, d'autres pourraient se retrouver en décalage par rapport à ces nouvelles approches. L'enjeu sera de déterminer si ces autres partenaires souhaitent évoluer en même temps et avec Batik ou non.

Etant donné que la première phase du projet consistait en une phase d'apprentissage pour les organisations, la deuxième phase sera une période de formation pour aller vers un accompagnement global des femmes tout en travaillant sur l'empowerment multidimensionnel de certaines d'entre elles (environ 30 par pays). Néanmoins, la volonté de changement social et d'empowerment des femmes passent par les équipes terrain, qui elles-mêmes sont appuyées par leur direction. Par conséquent, sans un changement et une volonté des équipes partenaires d'aller vers le changement social et que des résistances persistent lors de Karama 2, il est recommandé que Batik se retire à la fin du prochain triennal de Karama, celui-ci ayant vocation à être remplacé par un projet avec une nouvelle approche qui découlera de la stratégie révisée de Batik

V- Annexes

Matrice des effets

A- Critère : Qu'est-ce qu'on veut mesurer ?	B- Indicateurs	C- Questions évaluatives (de vérification) : qui aident à voir si l'indicateur a en train de se réaliser	D- Outils de récolte	E- Echéance / Activité support	Source de vérification
Dimension cognitive					
1- Prise de conscience de facteurs d'oppression et des normes sociales de genre qui produisent souffrance.	1.1. A la fin de xx d'ateliers réalisés, % et nombre des participant.es qui identifient le différents type et nombre des facteur d'oppression, dont les normes de genre,(orientation sexuelle, handicap, genre, classe sociale ...) identifiés, et reconnues en tant que tel. 1.2. Nombre et type des stratégies construites pour faire face aux différents facteurs d'oppression subis	1.1.1 Avez-vous rencontré des difficultés dans ma vie ? Si oui, lesquelles ? 1.1.2. Est-ce que cela vous arrive de vous sentir discriminée ? à quel moment/situation ? par qui ? pourquoi ? 1.1.3. Avez-vous déjà ressenti que l'on vous traitait différemment parce que vous êtes une femme, une jeune femme, homosexuelle, célibataire, divorcée, migrante, etc. ? 1.2.1. Lorsque que vous subissais une situation d'injustice et discrimination, que faites-vous ? Donnez des exemples	-Atelier de la ligne de temps collective - Entretiens individuels semi-directif		- Grille d'observation de la ligne de temps collective - Compte-rendu d'entretien
2. Confiance en soi	2.1. Degré de connaissance des atouts /des compétences de ses savoirs 2.2. % de femmes qui prennent librement la parole en public	2.1.1. Quelles sont vos connaissances/compétences ? Quels sont les domaines où vous vous sentez fortes ? 2.1.2. Est-ce que vous utilisez ces connaissances/compétences ? si oui, comment ? Si non, pourquoi ? 2.2.1. Est-ce que vous prenez la	- Atelier de la ligne de temps collective - Atelier de la ligne de temps collective, suite - Atelier de la ligne de		- Grille d'observation de la ligne de temps collective - Cahier de terrain

5. prise de conscience d'avoir droit à une vie libre de violence	4.1. Degré de connaissance, de compréhension et d'adhésion à ses droits 5.1. % des femmes qui reconnaissent la violence. 5.2. % des femmes qui reconnaissent les différents types de violence. 5.3. % des femmes qui ont la capacité d'aller chercher de l'aide, qui font opposition.+	physiques ? (Verbales, phtisiques, morales, d'autre nature) ? Donnez des exemples 5.3.1. Avez-vous déjà parlé à quelqu'un sur les violences subies ? Connaissez-vous les services de protection qui garantissent vos droits et votre sécurité ? avez-vous fait appel à ces services ? Si vous les connaissez et vous n'avez pas fait appel, pourquoi ? 5.3.2. Est-ce que vous avez pu vous extraire d'une situation de violences ? Comment ? 5.3.3. Est-ce que vous vous êtes opposées à des violences (excision/mariage forcée) ? Si oui, auprès de qui, comment ? 5.4.1. Avez-vous porté plainte pour des violences subies contre vous ou contre un.e de vos proches (fille, fis, sœur, etc. ? auprès de qui ? 6.1.1. La vie, ...les difficultés de la vie, vous ont appris des choses ? lesquelles ? Ces apprentissages/savoirs sont importants pour vous ? voudriez-vous les partager avec d'autres femmes ?	- Atelier de ligne de temps collective (sur la violence), suite - Atelier de cartographie sociale (des personnes, endroits ressources contre les violences) - Atelier de cartographie sociale suite - Atelier de cartographie sociale, suite et/ou des entretiens individuels - Atelier de ligne de temps collective		- Cahier de terrain - Grille d'observation de la cartographie sociale - Grille d'observation de la cartographie sociale - Grille d'observation de la cartographie sociale et/ou cahier de terrain. - Grille d'observation de la ligne de temps collective
6. prise de conscience de ses savoirs situés	5.4. % des femmes qui dénoncent la violence, même lorsqu'elle n'est pas physique 6.1. % des femmes qui reconnaissent leurs savoirs situés	6.2.1 Pensez-vous qu'il est important de travailler avec les femmes victimes de violence ? pour quoi ? 7.1. Avez-vous défini votre projet personnel – votre futur et celui de vos proches (famille, enfants) ? 7.2. Quels atouts (connaissances,	- Observation au cours des activités collectives		- Cahier de terrain

7. Appropriation de son projet personnel	6.2. % des femmes victimes des violences qui accompagnent, encadrent d'autres femmes victimes de violences au sein des associations.	expériences, compétences, réseaux-contacts) possédez-vous pour réaliser votre projet personnel ? Quels obstacles devez-vous surmonter ? Comment ? avec l'aide de qui ?			
8. Être consciente de son état psychologique /émotionnel	7.1.. % des femmes qui concrétisent /réalisent/mettent en œuvre leurs décisions (projet personnel) ?	8.1.1. Comment vous vous sentez en ce moment (au niveau psychologique et émotionnel)? Qu'est-ce qui vous fait sentir de cette façon ? 8.2.1. Si vous vous sentez très triste pendant longtemps, où si vous sentez beaucoup d'angoisse, d'anxiété, ou de peur par exemple, est-ce que vous le dites à quelqu'un ? A qui ? 8.3.1. Qu'est-ce que vous faites pour se sentir bien ? Est-ce que vous le faites régulièrement ?	- La météo des émotions - cartographie – une feuille de route en cas de violence (décrire les institutions, les lois, les mécanismes de protection, les personnes à contacter etc.) Grilles individuelle et collective actives/passives Mûr de futur : dessiner/écrire les rêves et comment on y arrivera (les obstacles, nos forces etc. qui nous aideront atteindre nos projets) Co-écoute		
	8.1. % des femmes qui identifient leur état psychologique/émotionnel (par ex. le sentiment d'isolement, tristesse, peur ...)				
	8.2. % de femmes qui savent où chercher l'aide au cas d'une dépression ou grave problème émotionnels ou psychologiques				

	8.3.% de femmes qui développent des stratégies pour la prévention de santé psychique et émotionnelle.		Cartographie – réseau d'appui (dessiner nos réseaux d'appuis en forme de cercles concentrés)		
Dimension relationnelle					
1. Coresponsabilité dans les tâches domestiques, les soins de la famille et l'éducation des enfants	1.1. % des femmes qui partagent des tâches (couple, famille), degré et type des tâches partagées 1.2. Catégorie des personnes avec qui les femmes partagent les tâches (coépouses, filles, fils, sœurs, frère, marié, autres...) 1.3. % de maris des femmes qui participent dans l'éducation des enfants.	1.1.1. Quelles sont les tâches, les choses à faire à la maison ? qui fait quoi, quand, à quelle fréquence ? qui répartit les tâches ? 1.2.1. Avez-vous du temps libre ? que faites-vous durant votre temps libre ? 1.3.1. Est-ce que votre mari participe dans l'éducation des enfants ? Si oui, que fait-il ? Comment s'implique-t-il (vous lui demander, il le fait tout seul, etc.)	- Atelier de calendrier journalier des femmes. Et des autres membres de la famille - Atelier de calendrier journalier des femmes, suite - Calendrier journalier (suite sur l'éducation)		- Grille d'observation du calendrier journalier + cahier de terrain. - Grille d'observation du calendrier journalier + cahier de terrain.
2. Violence au sein du foyer	2.1. % des femmes qu'identifient des relations violentes et d'actes de violence, entre différentes personnes, au sein du foyer qui	2.1.1. Comment sont les relations entre les enfants eux-mêmes, avec leur père, avec vous, avec les autres membres de la famille ? Est-ce qu'il y a des actes de violence envers vos enfants, ou une autre personne au sein du foyer ? 3.3.1. Vous, vous sentez valorisée et	- Cartographie sociale de la maison - Atelier de		- Grille d'observation de la cartographie sociale - Grille d'observation de la

3. Avoir des relations (affectives, familiale, amicales, autres) dénouées de rapports pouvoirs (horizontales)	3.1. % des femmes qui négocient au sein du couple, au sein de la famille élargie 3.2. Degré et thème de la négociation (économique, éducation des enfants, excision, mariage précoce, code vestimentaire, ...) 3.3. % des femmes qui se sentent outillées pour la négociation	entendue dans différents espaces (maison, travail, ami.es, famille), exemples. 3.3.2. Vous avez déjà défendu votre point de vue, opinion avec d'autres membres de la famille ? avec qui et dans quelles situations ? 3.2.1. Pouvez-vous échanger librement ? négocier, faire des compromis etc. au sein de votre couple sans violences (verbales, symboliques, physiques 3.2.2. Pouvez-vous échanger avec votre marie et /ou avec d'autres membre de la famille au sein du foyer, sur l'excision/mariage précoce ? Et/ou sur les frais importants à engager pour la famille, maison ? Avec qui ? Pouvez-vous vous exprimer votre avis ? vous êtes entendue ? si vous êtes contre, comment perçoivent-ils/elles votre opposition ? 3.2.3. Est-ce qu'au moment de prendre une décision sur votre vie vous consultez ou devez consulter quelqu'un ? Qui ? (par exemple : Comment utiliser votre temps, les lieux où vous voulez aller, les choses que vous voulez faire – par exemple étudier) 3.3.1. Depuis que vous participez au projet, il vous est arrivé de	cartographie sociale ou - Entretiens ouverts - Entretiens ouverts - Entretiens ouverts (suite)		cartographie sociale ou - Cahier de terrain - Cahier de terrain - Cahier de terrain
--	--	--	--	--	---

4. Reconstruction des relations familiales	3.4. 1% des femmes qu'identifient des types, acteur.trices, espaces de violences 4.1. Types de relations avec les enfants /filles/garçons 5.1. % des femmes que connaissent des facteurs qui oppriment leurs camarades même si ce n'est pas ma situation (ex. femmes immigrantes, racisme)	négocier au sein de votre famille ? sur quoi et comment vous l'avez fait ? 3.4.1. Quels sont les espaces où vous vous sentez la plus libre ? plus tranquille ? Quels sont les espaces où vous ne vous sentez pas libres ? où vous vous sentez pressée ? 3.4.2. Est-ce que vous connaissez certains services accessibles aux victimes ? Si oui, lesquels, comment ? 4.1.1. Si vous avez des enfants, quelles sont vos relations ? Est-ce que vous parlez beaucoup avec vos enfants ? Est-ce qu'ils.elles parlent beaucoup avec vous ? 4.1.2. Est-ce qu'il y a d'autres membres de la famille (votre mari, votre mère, votre belle-mère etc.) qui interviennent dans la relation que vous avez avec vos enfants (fille/garçon) ? Si oui, qui et comment interviennent-ils.elles ? 4.1.3. Est-ce qu'il y a des différences dans les relations que vous avez avec votre (vos) fille(s) et votre (vos) garçon(s) ? Si oui, en quoi consiste cette différence ? 5.1.1. Est-ce qu'il y a des femmes dans votre entourage/association qui souffrent des violences que vous ne souffrez pas ? pourquoi ? A cause de quels facteurs ? (ex. racisme, mère célibataire, sans papier etc.)	- Atelier de cartographie sociale Cartographie sociale des relations au sein de la famille		- Grille d'observation de la cartographie sociale
---	---	--	--	--	--

5. Exercice des relations sorores politiques entre les femmes	5.2. % des femmes qui participent à la défense d'autres femmes 5.3. Type et nombre de stratégies développées pour le soutien d'autres femmes	5.2.1. Est-ce que vous défendez des femmes qui souffrent la violence lorsque vous pouvez ? Comment ? (Je les défends lorsqu'elles subissent la violence verbale, je ne participe pas à l'exclusion sociale qu'elles souffrent parce qu'elles sont immigrantes/mère seule/racisées etc.) 5.3.1. Est-ce que vous soutenez, conseillez d'autres femmes qui sont en situation de violence ou de précarité ou avec d'autres types de besoins ? Si oui comment ? Est-ce que cet aide est faite d'une manière collective (au sein d'un groupe, association, famille etc.) ?	Cercle des affirmations		
Dimension sociétale ou politique					
1. Statut des femmes dans le collectif	1.1. Degré de participation des femmes à la prise de décision au sein du collectif/association, et nature des décisions prises + 1.2. Degré d'adhésion et d'appropriation des décisions prises au sein du collectif	1.1.1. Quel est son rôle et tâches au sein du collectif ? 1.1.2. Décrire le processus de prise de décision au sein du collectif 2.1.1. Quels types de décisions sont prises au sein de votre groupe/collectif ? Qui est concerné par ces décisions ? Pour qui sont-elles prises ? 1.2.1. Quelles sont les valeurs et principes portés par le groupe/collectif ? 1.2.2. Est-ce que ces valeurs et principes correspondent aux vôtres (au niveau personnel) ?	- Atelier de ligne de temps collective - Atelier de ligne de temps collective		- Grille d'observation - Grille d'observation

Dimension transversale

Critères	Indicateurs	Questions évaluatives	D- Outils de récolte	E- Echéance / Activité support	Source de vérification
1. Accès au travail formel et décent (à définir dans chaque contexte)	1.1 % des femmes qui connaissent les droits du travail (notamment pour les migrantes)+	1.1.1. Savez-vous quel sont les horaires de travail exigé par la loi ? Savez-vous quel est le salaire minimum ? Savez-vous quelles sont les conditions de travail exigés par la loi (santé, repos, etc.) et qui doivent être respectées ?	- Quizz du travail		- Cahier de terrain
	1.2 % des femmes qui connaissent les institutions garantes des Droits du travail.	1.2.1. Si vos droits du travail ne sont pas respectés, qu'est-ce que vous faites ? (je me plains auprès de mon employeur.euse, je me plains auprès de l'institution chargé de respecter la loi de travail, je ne fais rien parce que j'ai peur de perdre le travail, je ne fais rien car je suis sans papier)	- Atelier sur la route (labyrinthe) des droits du travail		- Cahier de terrain
	1.3 % des femmes qui ont accès à la formation professionnelle	1.3.1. Est-ce que vous avez déjà participé à une formation professionnelle ? Laquelle ? où ? comment vous avez reçu l'information ?			
		1.4.1. Comment, où cherchez-vous le travail ?	- Atelier du Quizz du travail		- Cahier de terrain
	1.4 Accès l'information, au marché, à l'emploi	1.5.1. Avez-vous une activité génératrice des revenus ?			

	1.5 % des femmes qui ont une activité professionnelle/AGR/salariat stable 1.6 Avoir un environnement de travail décent 1.7 Avoir un salaire minimum de survie (qui couvre loyer, eau, électricité, garde d'enfants, alimentation) et contrôle de ce salaire+	1.6.1. Quelles sont vos conditions de travail ? Avez-vous des pauses pour manger ? disposez-vous des toilettes ? avez-vous des vêtements appropriés pour votre travail ? 1.6.1. Est-ce que votre salaire vous permet de payer votre logement et votre nourriture ? et ceux de vos enfants ? qu'est-ce que vous faites avec le salaire lorsque vous l'avez reçu ?	- Atelier du Quizz du travail (suite) - Atelier du Quizz du travail (suite) - Atelier du Quizz du travail (suite)		- Cahier de terrain - Cahier de terrain - Cahier de terrain
2. Accès aux démarches administratives	2.1 Connaissances des procédures administratives, de ses droits 2.2 Obtention d'une carte de séjour (pour la mère et les enfants) 2.3 Sentiment d'inclusion dans la société (pour les migrantes)	2.1.1. Est-ce que vous connaissez des procédures administratives pour des démarches nécessaires (carte d'identité, passeport, l'inscription en cours d'alphabétisation, l'inscription de vos enfants à l'écoles, demande de statut de réfugié etc.) 2.2.1. Est-ce que vous avez votre carte de séjour ? Est-ce que vous l'avez demandé ? si non, pourquoi ? Est-ce que vos enfants nés dans ce pays ont tous les papiers ? Si non, pourquoi ?	Quizz Entretien semi-ouvert		

		2.3.1. Comment vous sentez-vous ici (le pays d'installation) ? Est-ce que vous vous sentez bien accueillie ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? Est-ce que vous voulez rester ici ? Si oui, pourquoi ? si non, pourquoi ?			
3. Accès à la santé	3.1 Accès gratuit aux services médicaux pour les migrantes	3.1.1. Est-ce que lorsque vous ou vos enfants sont malades vous allez chez le médecin/à l'hôpital ? si non, pourquoi ? 3.1.2. est-ce que vous pouvez accéder aux médicaments lorsque vous en avez besoin ? si non, pourquoi ? 3.1.3. Est-ce que vous allez souvent chez le médecin ? est-ce qu'on vous fait des contrôles préventifs ?	Entretiens semi-ouvert		
	3.2 Accès à des soins adaptés				
4. Accès aux études professionnalisantes	4.1 Obtention d'un diplôme pour la recherche d'emploi 4.2 Obtention d'un diplôme professionnalisant, formations, certifications pour la recherche d'un emploi	4.1.1 Est-ce que vous avez étudié ? Comment avez-vous mobilisé vos apprentissages ? 4.1.2 Êtes-vous satisfait de votre parcours d'apprentissage ?			
5. Accès au patrimoine	<i>N'applique pas au projet</i>				
6. Investissements de la famille dans l'éducation des filles et des garçons	6.1. % des femmes qui défendent et promeuvent l'éducation de leurs filles	6.1.1. Est-ce que les filles ont les mêmes opportunités que les garçons au sein de la famille ? La même utilisation du temps ?	Sac à dos centré sur		

		6.1.2. Est-ce que les moyens mis à disposition des filles et garçons sont les mêmes ?	l'éducation		
--	--	---	-------------	--	--